



**Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)  
au sein du CRPF Bretagne - Pays de la Loire  
Délégation Régionale du Centre National de la Propriété Forestière**

---

**EMPLOI PROPOSE**

---

Intitulé du poste :	<b>Technicien(ne) Forestier chargé(e) de mission (H/F) Morbihan (56)</b> : Appui à la mise en œuvre de la convention de développement forestier passée avec le département du Morbihan en 2022
Type de contrat :	<b>CDD de droit public</b> à temps complet d'une durée de <b>12 mois</b> avec possible reconduction
Rémunération :	Traitement selon barème CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) – technicien de 0 à 2 ans d'expérience : 2136€ bruts et de 2 ans à 5 ans d'expérience : 2340€ bruts.
Résidence administrative :	Vannes (56)
Prise de poste prévue :	<b>1<sup>er</sup> janvier 2022</b>

---

**PRESENTATION DU CNPF ET DU CRPF**

---

Le CNPF (Centre national de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées françaises en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés. C'est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le conseil d'administration et d'un contrat d'objectifs signé avec le ministre en charge de la forêt, les 11 délégations régionales (CRPF) organisent et réalisent les missions de l'établissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un Conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

En Bretagne Pays de la Loire, la forêt couvre 640 000 ha dont 90% de forêt privée. La délégation Bretagne-Pays de la Loire du CRPF est composée de 30 personnels techniques et administratifs implantés sur 9 départements, au service des propriétaires forestiers de la région.

---

**DESCRIPTION DU POSTE**

---

Sous l'autorité du directeur, de son adjoint et de l'ingénieur en charge du secteur Morbihan, le technicien sera principalement chargé des missions et responsabilités suivantes dans le cadre de la convention d'appui au développement forestier 2022 passée avec le département du Morbihan :

- Promotion et instruction administrative et technique des dossiers du programme départemental d'aide à la forêt pour les communes et leurs regroupements ainsi que pour les groupements forestiers ;
- Analyse et état des lieux des besoins en équipement des massifs forestiers pour la protection des forêts contre l'incendie en liaison avec le SDIS56 ;
- Réponse aux demandes d'assistance technique formulées par les propriétaires en matière de reconstitution de peuplements après coupe rase ;
- Promotion des documents de gestion durable (PSG volontaires, Codes des bonnes pratiques sylvicoles) par la réalisation de visites diagnostic ;
- Organisation de réunions de vulgarisation auprès des propriétaires forestiers pour la mise en œuvre de la gestion forestière durable ;
- Organisation d'opérations de regroupement des propriétaires forestiers et animation des regroupements existants ;
- Appui ponctuel aux collègues du CRPF (animation cycles FOGFOR, mesure de placettes d'expérimentation...).

## PROFIL RECHERCHÉ

---

### Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur forestier option production ou gestion forestière, ou diplôme équivalent ;
- Diplôme complémentaire, de type licence pro appréciée ;
- Première expérience en forêt privée appréciée ;
- Titulaire du permis de conduire B (déplacements fréquents sur le Morbihan).

### Compétences et qualités requises

- Bonnes connaissances forestières, du CRPF et du contexte de la forêt privée en général;
- Capacités d'animation et de communication ;
- Goût pour la pédagogie et la formation ;
- Sens du contact avec les propriétaires forestiers, les professionnels de la filière bois ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et de synthèse ;
- Esprit d'initiative, autonomie ;
- Rigueur ;
- Aptitude à travailler en équipe et à mener des réunions de concertation ;
- Maîtrise des outils informatiques courants (WORD, EXCEL, POWERPOINT...) et des logiciels SIG ;
- Aptitude physique au travail de terrain.

## AVANTAGES

---

- 25 jours de congés annuels et 19 jours RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonction des horaires hebdomadaires)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8€ pris en charge à 60% par l'employeur
- Remboursement des abonnements de transport (domicile-travail) à hauteur de 50%

## PERSONNES A CONTACTER

---

- Arnaud GUYON, Directeur du CRPF - 02 40 76 93 55 - [arnaud.guyon@cnpf.fr](mailto:arnaud.guyon@cnpf.fr)
- Nicolas LORIQUE, Directeur adjoint du CRPF - 02 99 30 44 99 - [nicolas.lorique@cnpf.fr](mailto:nicolas.lorique@cnpf.fr)

## DEPOT DE CANDIDATURE

---

Envoyer pour réception effective avant le **mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021** un dossier comprenant :

- une lettre manuscrite de motivation ciblée sur le profil du poste ;
- un curriculum vitæ détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles.

à

**Monsieur le Directeur du CRPF de Bretagne-Pays de la Loire,**  
36 avenue de la Bouvardière  
44800 SAINT-HERBLAIN

et par mail à : [arnaud.guyon@cnpf.fr](mailto:arnaud.guyon@cnpf.fr)

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s par téléphone ou courriel à se présenter devant une **Commission de sélection** qui se tiendra **mi décembre 2021** dans les locaux du **CRPF - Antenne du Morbihan - Avenue du Général Borgnis Desbordes - 56000 VANNES.**